

Le Carré Libre : une école Démocratique

Le Carré Libre c'est une école un peu particulière à Quimper (29) qui vient d'achever sa première année d'existence. Ecole privée car elle refuse de suivre le programme de l'éducation nationale. Ecole Démocratique car elle appartient à ce courant de pensée. Elle se distingue des pédagogies Freinet, Montessori, Steiner car comme nous l'explique Nathalie Gandon, l'une des parentes à l'origine du projet, « L'Ecole Démocratique n'est pas une pédagogie alternative puisqu'il n'y a pas d'intention éducative ». Quel fonctionnement adopte cette école dite du 3^{ème} type ? En cette fin d'année scolaire, découvrons une école alternative à l'école traditionnelle.

Des parents à l'initiative d'une école

Laure Doupeux, Nathalie Gandon et Estelle Renaudineau sont toutes les trois mères. Nathalie et Estelle avaient leurs enfants à la même école et ont très vite eu l'envie de voir autre chose. Le système éducatif ne les satisfait pas. C'est alors qu'elles découvrent un article dans la presse d'une autre mère, du côté de Bénodet, Laure Doupeux. La jeune femme est à la recherche de parents qui souhaiteraient ouvrir une école alternative.

Les trois mères se rencontrent et décident d'en faire une priorité. Comme galop d'essai elles lancent une première réunion en 2014 qui invite les citoyens intéressés par le lancement d'un nouveau type d'école à se rassembler. Dès la première réunion publique, plus d'une centaine de personnes affluent : parents, instituteurs, professeurs, orthophonistes. Certains viennent curieux du projet mais beaucoup « venaient exprimer leur colère et la souffrance de leurs enfants au sein du modèle traditionnel ». L'association [Les semeurs d'école](#)

est lancée.

Les trois femmes se donnent pour premier objectif de s'informer en lançant un cycle de conférence. La première année est donc dédiée à la rencontre d'individus permettant d'approcher le développement de l'enfant : [Claire Lecomte](#) chronobiologiste, [Bernard Collot](#), instituteur à la retraite créateur de l'école du troisième type, [André Stern](#), qui n'est jamais allé à l'école car ses parents étaient « convaincus que l'école contrariait les attentes naturelles de l'enfant », [Thierry Pardo](#), chercheur sur l'éducation sans école, et enfin [Claire Abelard](#), réalisatrice du film *Être et Devenir*.

En Décembre 2015, un an après le commencement du cycle de conférence, l'association découvre [l'Ecole Démocratique Dynamique de Paris](#), une école « libérée des programmes, des emplois du temps et des classes d'âge ». « C'était exactement ce que l'on recherchait depuis le début, une liberté totale au niveau des apprentissages » précise Nathalie Gandon. « Avec cette école on franchit un cap supplémentaire, on voulait faire éclater un cadre mais c'est plutôt que le cadre n'est pas au même endroit ».

Le fonctionnement d'une école démocratique



Dans le centre de Quimper, avenue de Ty Bos, il existe désormais une école appelée [Le carré libre](#), créée par l'association *Les semeurs d'École*. Ouverte depuis septembre 2016, Nathalie Gandon nous éclaire sur son fonctionnement.

L'école est une école privée hors contrat, c'est à dire qu'elle n'est pas tenue de suivre le programme de l'éducation nationale. Pour le moment, même s'ils préféreraient trouver une autre source de financement, l'école est financée par les parents à raison de 150 euros par mois et par enfant. L'école est à la charge des salariés, à raison de deux personnes en contrat aidé, et des bénévoles, les parents des enfants qui ont des disponibilités pour encadrer les journées d'école.

Dans cette école comptant une cinquantaine d'enfants, vous ne trouverez pas de classe par année de naissance. Ici des enfants de 3 à 19 ans se mêlent. Les plus âgés peuvent aider les plus jeunes dans leurs demandes. « Avec les recherches, les livres lus et les personnes rencontrées on s'est rendu compte qu'un continuum d'âge était très important. Il y a un trou qui n'est pas naturel en primaire. Ils ne voient pas les adolescents. » De plus la communauté s'établit sans

hiérarchie. L'adulte salarié ou bénévole n'est pas un référent, ni l'autorité, mais il assure un cadre affectif.

Les enfants sont libres de mener leurs journées comme bon leur semble dehors ou à l'intérieur. Il ne doit pas y avoir d'intention de la part de l'adulte encadrant juste une notion d'accompagnement. D'ailleurs le recrutement de l'équipe est fait en ce sens. Ces salariés doivent être en mesure d'accepter cette manière de développer l'enfant qui considère que « chaque personne est capable de faire son chemin d'apprentissage ». « Par contre si l'enfant a besoin d'aide pour évoluer dans un domaine qui lui tient à cœur, comme la musique, entrer au conservatoire nous lui donnerons les clés pour réussir, cela peut passer par des cours particuliers, faire les démarches vers les structures. » précise Nathalie Gandon.

Il existe des organes de décisions : le conseil d'école et le conseil de justice. « Grâce à eux la démocratie et la liberté peuvent s'installer. » Toutes les transgressions à l'école sont traitées par le conseil de justice où siègent 3 adultes et 2 enfants tirés au sort (qui tournent). « L'enfant qui a porté plainte vient se présenter devant l'enfant accusé et le conseil. On recherche ensemble une sanction réparatrice. » « C'est un organe très fort de responsabilisation et de justice. On ne va pas pouvoir les embêter impunément. » Le conseil d'école se réunit quant à lui une fois par semaine et sert à examiner les propositions de vie en commun et à les débattre. Le vote ne se fait qu'à la majorité absolue. Le règlement intérieur est ensuite affiché de manière à ce que tout les enfants puissent le consulter.

« Les apprentissages sont en effet démocratiques. Chaque enfant peut aller jusqu'au bout de ce qu'il aime. On ne peut pas s'assurer qu'ils vont passer à côté d'une passion mais des apprentissages peuvent être bloqués par la méthode traditionnelle. On laisse l'enfant aller vers l'apprentissage,

mais quand il est prêt pour ça. »

Des graines semées en Bretagne : des projets à venir



L'association a donné envie à d'autres. En fédérant les acteurs du renouveau de l'éducation d'une partie de la Bretagne et en développant un modèle qui trouve écho, le projet s'est diffusé à d'autres communes. En ce moment une dizaine d'Ecoles Démocratiques pourraient ouvrir d'ici 3 ans : à Douarnenez, Concarneau, Rennes, Ploërmel, Dinan...etc. Les porteurs de projets se réunissent deux fois par ans pour s'épauler dans leurs démarches de création de projet.

Quand à l'école de Quimper, le Carré Libre, cette première année est enthousiasmante : « On a vu se déconstruire les anciens schémas chez les adultes et les enfants. » confie Nathalie Gandon, « les enfants sont heureux et très occupés. Ils font plein de propositions et font plein de choses » rajoute t'elle. Elle nuance en parlant de quelques cas inadaptés « Certains parents ne se sentaient pas prêt finalement dans leurs croyances et leur posture et il y a eut des départ. Quelques cas étaient inadaptés a ce cadre là comme des enfants hyperactifs mais en règle générale le bilan est positif. ». Il ne faut donc pas hésiter à contacter l'école car les inscriptions sont ouvertes même en cours d'année à lecarrelibre@gmail.com .

Le carré libre > [page Facebook](#)

[site web](#)

02 29 20 42 69

>> **Des conseils de lecture :**

GRAY Peter, Libre pour apprendre